

# CERTIFICAT

## de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

**Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :**

- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,  
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010

1. Numéro du document : <b>AB - 01115722 - 21 - 1</b>			
2. Nom et adresse de l'opérateur : <b>ESSEM BIO</b> La Revanche 32700 - LECTOURE Activité principale : <b>Transformateur</b>		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :  QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité :  <i>Productions végétales :</i> Luzerne Prairie temporaire Prairie permanente Prairie permanente Prairie permanente Prairie permanente Prairie permanente Blé tendre Marâchage plein champ : voir annexe liste 2 Avoine  <i>Produits transformés et process :</i> <u>Marque :</u> Tri de céréales, oléo-protéagineux : nettoyage, triage, ensachage  <i>Produits distribués :</i> <u>Marque :</u>		5. Définis comme :	
		6. Période de validité	
		du :	au :
		biologique	03/04/2021 31/12/2022
		biologique	18/06/2021 31/12/2022
		biologique	18/06/2021 31/12/2022
		biologique	14/05/2021 31/12/2022
		biologique	18/06/2021 31/12/2022
		biologique	19/05/2021 31/12/2022
		biologique	03/04/2021 31/12/2022
		biologique	18/06/2021 31/12/2022
		biologique	18/06/2021 31/12/2022
		produit en conversion	18/06/2021 31/12/2022
		process conforme au mode de production biologique	18/06/2021 31/12/2022
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : <b>18/06/2021</b>	

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande  
Le 30/07/2021  
Le Directeur, François LUQUET



# CERTIFICAT

## de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

**Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :**

**- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,  
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n°  
889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté  
interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010**

1. Numéro du document : <b>AB - 01115722 - 21 - 1</b>			
2. Nom et adresse de l'opérateur : <b>ESSEM BIO</b> La Revanche 32700 - LECTOURE Activité principale : <b>Transformateur</b>		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle :  QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité :  <i>Produits distribués :</i> <span style="float: right;"><u>Marque :</u></span> Semences florales : voir annexe Liste 1 Autres : graines pour consommation humaine (voir annexe Liste 1) Autres : condiments (voir annexe Liste 1) Autres : semences engrais verts (voir annexe Liste 1) Autres : semences potagères, bulbes, plants (voir annexe Liste 1)  <i>Produits importés :</i> <span style="float: right;"><u>Marque :</u></span> Autres : semences et plants (voir annexe Liste 1)		5. Définis comme :	
		6. Période de validité	
		du :	au :
		biologique	18/06/2021      31/12/2022
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus		7. Date de contrôle : <b>18/06/2021</b>	

*8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.*

Fait à Marmande  
Le 30/07/2021  
Le Directeur, François LUQUET

